



Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Interventions professionnelles 2

2024-2025

Code : S.RM.SO370.2001.IH.F.22

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais
(lectures, articles, etc.)

Exigences liées à la fréquentation de la formation : -

3. Prérequis

Avoir validé le module -

Avoir suivi le module -

Pas de prérequis

Autre : -

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4 Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

Axe 1

1. Observer et réfléchir sur son propre positionnement professionnel (expériences, pratique, stage, alternance...)
2. Construire son identité et sa posture professionnelle
3. Développer un sens clinique.
4. Exercer sa capacité d'adaptation aux nouveaux développements et innovations.
5. Affirmer sa posture professionnelle et son leadership.
6. Mettre en relation les aspects éthiques et légaux et leurs impacts sur sa pratique professionnelle.
7. Identifier les enjeux de la durabilité dans le contexte de la radiologie.

Axe 2

8. Construire une posture scientifique (prise de recul et mise à distance) articulée à une posture professionnelle (implication et engagement) par le développement de capacités de réflexivité, d'esprit critique et d'innovation.
9. Formuler et appliquer des considérations éthiques basées sur une connaissance des principes inhérents à la recherche sur l'être humain.
10. Lire, analyser, interpréter et confronter la littérature professionnelle et la littérature scientifique.
11. Identifier les cadres théoriques et argumenter les choix méthodologiques appropriés pour le recueil et l'analyse des données d'une démarche de recherche empirique ou fondée sur la littérature scientifique et professionnelle.
12. Problématiser des questions émergeant de la pratique clinique, de l'observation clinique et/ou de la littérature scientifique.
13. Argumenter et communiquer de manière synthétique oralement et à l'écrit des résultats de recherche.
14. Expliquer, argumenter et justifier sa pratique professionnelle auprès de tiers (patient-es, physicien-nes médicaux, organismes de contrôle, ...).
15. Transférer à la pratique clinique des résultats de recherche et des méthodologies de recherche basés sur l'évidence des preuves.
16. Développer des démarches cliniques articulant les modèles d'observation (professionnel, recherche) et d'interventions.

Axe 3

17. Développer des compétences de communication et d'accueil des personnes.
18. Identifier les dimensions psycho-sociales, culturelles et spirituelles des individus, afin d'assurer une prise en soin respectueuse de la personne et centrée sur ses besoins.
19. Promouvoir un partenariat avec les patient-es et leurs proches.
20. Apprendre à identifier les ressources, les forces et les faiblesses des équipes intra et interprofessionnelles.
21. Exercer des outils de communication, de transmission d'informations structurées et de gestion de dynamique de groupe.
22. Mettre en place une pratique collaborative innovante au travers d'outils performants et adaptés.

Axe 4

23. Assumer le rôle d'expert en radioprotection en diagnostic et en thérapie (niveau MP6) conformément aux bases légales et normes en vigueur (ORAP et ordonnances techniques).
24. Appliquer de manière adéquate la législation, les recommandations et les guides de bonnes pratiques (radioprotection, administration des médicaments, dispositifs médicaux, etc.).
25. Utiliser adéquatement le matériel pour assurer la surveillance et la sécurité du patient médicalisé.
26. Contribuer à l'assurance qualité institutionnelle (contrôles qualité, audits cliniques, application et optimisation des procédures en vigueur).
27. Connaître et appliquer de manière adéquate la législation, les recommandations et les guides de bonnes pratiques (radioprotection, administration des médicaments, dispositifs médicaux, etc.).

- 28. Assurer la sécurité lors de l'utilisation de rayonnements non-ionisants.
- 29. Utiliser adéquatement le matériel pour assurer la surveillance et la sécurité du patient médicalisé.
- 30. Mobiliser les principes d'hygiène hospitalière.
- 31. Appliquer les principes d'ergonomie et prévenir les risques psycho-sociaux.
- 32. Contribuer à l'assurance qualité institutionnelle (contrôles qualité, audits cliniques, application et optimisation des procédures en vigueur).
- 33. Garantir l'utilisation, la gestion, la transmission et la sécurité des données conformément aux valeurs légales, éthiques et déontologiques.

Axe 5

- 35. Exercer les différents concepts et modèles opératoires constitutifs d'une démarche et procédure clinique.
- 36. Adopter systématiquement une posture réflexive et une approche critique dans l'activité et l'exercice professionnel.
- 37. Intégrer les différents déterminants contextuels environnementaux dans le cadre de ses interventions.
- 38. Concevoir des modèles opératoires contextualisés.
- 39. Maîtriser les chaînes d'appareillages à rayonnement ionisant et non ionisant.
- 40. Effectuer des études de cas cliniques en distinguant l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la qualité d'image.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Etudes de cas cliniques en lien avec les procédures cliniques vues durant la 1^{ère} et la 2^{ème} année BSc :
 - I. Ostéoarticulaire, musculaire, tégumentaire
 - II. Respiratoire, nerveux
 - III. Urinaire, génital, digestif
 - IV. Cardio-vasculaire, immunitaire, endocrinien
- Mobilisation active du modèle opératoire
- Atelier-démonstration échographie urinaire (US)
- TP quantification urinaire en médecine nucléaire
- Travaux dirigé intégratifs
- Ateliers de simulations : prise en soin d'un.e patient.e angoissé.e, d'un.e patient.e atteinte de troubles neurocognitifs majeurs.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|---|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input checked="" type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

- Module à visée intégrative
- Mobilisation active du modèle opératoire
- Scénarisation disponible pour chaque cours

9. Bibliographie principale

Voir bibliographies des autres modules

10. Enseignant.e.s

Cosmin Campeanu, Mélanie Champendal, Stephanie de Labouchere, Laurence Flaction, Loris Franco, Laurent Marmy, Ricardo Ribeiro, Séverine Rey, Olivia Sautier, Cláudia Sá Dos Reis, Claire Schiesser, Kevin Sprengers

Responsable de module : Kevin Sprengers

Descriptif validé le 30.08.2024 par Laurence Flaction